



APPEL À PROJETS ARTISTIQUES CACLB 2025

Le Centre d'Art Contemporain du Luxembourg Belge (CACLB) organise un appel à projets pour la création d'une installation artistique extérieure temporaire destinée à être présentée sur le site de Montauban-Buzenol durant l'automne/hiver 2025-2026.

L'œuvre sera installée sur le site de Montauban, à proximité des halles à charbon, du 19 octobre 2025 jusqu'en mars 2026.

Cet appel à projets s'adresse aux artistes plasticiens travaillant dans une démarche contemporaine et d'intégration, sans restriction d'âge ou de nationalité.

Un budget de 4000 € TTC sera dévolu à l'artiste sélectionné afin de permettre la création de l'œuvre.

Modalités de participation : www.caclb.be

Les dossiers sont à envoyer pour le 31 mars 2025.

Seuls les dossiers répondants aux exigences de participation seront examinés par le jury.



Organisation : Centre d'Art Contemporain du Luxembourg Belge

Avec la collaboration de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Wallonie, la Province de Luxembourg, les Communes d'Etalle et de Virton

1. OBJET

Le Centre d'Art Contemporain du Luxembourg Belge (CACLB) organise un appel à projets pour la création d'une installation artistique extérieure temporaire destinée à être présentée sur le site de Montauban-Buzenol durant l'automne/hiver 2025-2026.

2. OBJECTIFS DU PROJET

Le CACLB a pour mission l'intégration et la diffusion de l'art contemporain en milieu rural. Implanté depuis 2007 sur le site de Montauban-Buzenol (Etalle) en Luxembourg belge, il invite régulièrement des artistes à y produire des installations éphémères durant sa saison d'exposition (entre avril et octobre).

En 2025, il souhaite proposer une installation extérieure visible durant la période « hivernale » (du 19 octobre jusqu'au printemps).

Il s'agira d'une œuvre conçue spécifiquement pour le site et ne nécessitant pas d'entretien.

3. IMPLANTATION DE L'ŒUVRE

L'œuvre sera installée sur le site de Montauban, à proximité des halles à charbon, à un emplacement choisi par le CACLB (*voir situation et photos en annexes*).

4. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

L'œuvre sera temporaire mais sera présentée au minimum 5 mois (du 19 octobre 2025 à fin mars 2026). Située à l'extérieur, elle devra résister aux différentes conditions climatiques et répondre aux normes de sécurité.

Le choix des matériaux est libre mais ceux-ci doivent être adaptés à l'environnement extérieur.

5. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Cet appel à projets s'adresse aux artistes plasticiens travaillant dans une démarche contemporaine et d'intégration plastique, sans restriction d'âge ou de nationalité.

Le projet peut être individuel ou collectif.

Les conditions ci-après énoncées emploient le terme « artiste » au singulier mais s'adressent

tant aux artistes travaillant seuls qu'aux collectifs ou groupes d'artistes.

Un même artiste ou collectif a le droit de présenter plusieurs projets.

La participation est libre.

6. VISITES DU SITE

Le site de Montauban-Buzenol est libre d'accès.

7. COMPOSITION DES DOSSIERS

Chaque dossier de participation devra obligatoirement être rédigé en français et comporter :

- un formulaire de participation (*voir en annexe*) ;
- un curriculum vitae de l'artiste (ou des membres du collectif) ;
- une description détaillée du projet ;
- les données techniques de l'œuvre (matériaux, dimensions, etc.) ;
- des croquis, schémas, photographies ou photomontages du projet ;
- un estimatif budgétaire ;
- une estimation de la durée de viabilité de l'œuvre ;
- un calendrier prévisionnel pour la réalisation et l'installation de l'œuvre.

Des informations concernant des réalisations antérieures de l'artiste peuvent être jointes au dossier.

8. REMISE DES PROJETS

Les projets devront être envoyés **le 31 mars 2025 au plus tard** à l'adresse suivante :

- Par voie électronique : bureau@caclb.be
- Ou par voie postale : CACLB
Rue du Moulin, 35
B-6740 Etalle

9. RÉSULTATS

Les projets reçus seront étudiés par les membres du Conseil Culturel du CACLB. Seuls les projets répondant aux exigences citées au point « 7. Composition des dossiers » seront étudiés.

Les critères de sélection seront notamment axés sur la pertinence et l'intégration du projet sur un site en pleine nature et en rapport avec la halle à charbon, la durée de viabilité de l'œuvre et la faisabilité technique du projet.

Les résultats seront communiqués aux artistes au plus tard le 20 avril 2025.

La décision du jury est sans appel.

10. RÉALISATION DU PROJET SÉLECTIONNÉ

Par l'organisation de cet appel à projets, le CACLB ne sera pas engagé à retenir et faire réaliser une œuvre s'il s'avère qu'aucun projet ne répond aux conditions souhaitées.

Si le CACLB retient un projet et s'engage à le faire réaliser, l'artiste sera contraint de réaliser le projet retenu dans son entièreté, tel que présenté dans son dossier de candidature.

• Budget

Le budget dévolu à l'artiste pour permettre la réalisation du projet sélectionné est fixé à 4000 € (quatre mille euros) TTC comprenant l'ensemble des frais et prestations (frais de monstration, production, transport de l'œuvre, déplacements de l'artiste, matériel et assistance technique, logement éventuel).

Cette somme sera versée après l'inauguration sur réception d'une facture, note de prestation ou autre document justificatif.

Toute charge sociale ou imposition quelconque découlant de ce cachet seront à charge de l'artiste.

• Conditions

Une convention sera établie entre le CACLB et l'artiste avant la réalisation du projet.

Le personnel du CACLB sera uniquement disponible pour des aides lors du montage.

Une aide logistique pourra être apportée si l'artiste en fait la demande au préalable.

L'artiste devra avoir finalisé son installation le 17 octobre 2025 au plus tard.

La durée et la période du montage de l'installation seront déterminées d'un commun accord entre le CACLB et l'artiste en fonction des exigences relatives à la réalisation du projet.

• Inauguration

L'inauguration se déroulera le dimanche 19 octobre 2025. La présence de l'artiste à cette date est souhaitée.

• Assurances

L'artiste s'assure lui-même contre la maladie et l'accident. Les dégâts matériels causés aux œuvres présentées en extérieur ne sont pas couverts par l'assurance du CACLB.

• Communication

L'artiste autorise le CACLB à présenter son travail et à utiliser l'image de ses œuvres à des fins pédagogiques et/ou de communication des actions menées dans un but de promotion du projet et ne réclamera pas de droits sur ces images.

L'artiste mentionnera le soutien et l'accompagnement mis en œuvre par le CACLB sur tous les supports et actions de communication en lien avec le travail réalisé.

• Droits d'auteur et de monstration

Le travail réalisé par l'artiste reste la propriété de l'artiste qui dispose de son droit moral et patrimonial.

La présentation publique du projet réalisé ne pourra donner lieu à aucune rémunération, quelle qu'en soit la forme, au titre des droits de monstration, en dehors des montants éventuellement compris dans le budget alloué décrit au point « 10. Réalisation du projet sélectionné ».

11. ACCEPTATION DES CONDITIONS

Par le fait de son inscription, le participant accepte sans réserve les présentes conditions.

12. RENSEIGNEMENTS

Des renseignements complémentaires sur cet appel à projets peuvent être obtenus auprès du Centre d'Art Contemporain du Luxembourg Belge :

Rue du Moulin, 35

B-6740 Etalle

Tél : +32 (0)63 22 99 85

E-mail : bureau@caclb.be

ANNEXES

- Situation
- Photos
- Formulaire de participation

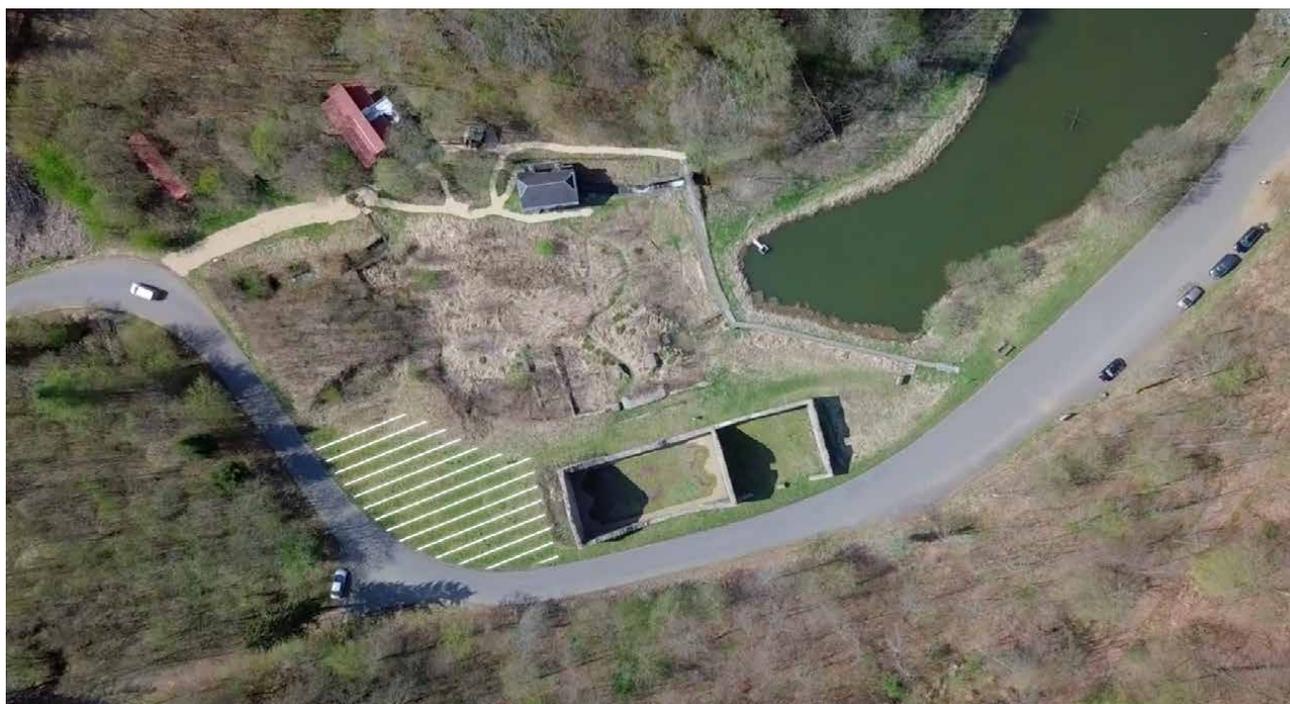
● **SITUATION**

Site de Montauban-Buzenol : Rue de Montauban - B-6743 Buzenol

Coordonnées GPS : Long. 5° 35' 27" E - Lat. 49° 37' 54" N

Par la route : E411, sortie 29 Etalle/Habay ou N4, N83 et N87

La zone dans laquelle sera installée l'œuvre se situe le long de la route, à proximité des halles à charbon. Elle est hachurée en blanc sur les plans ci-dessous.



Vue aérienne extraite d'une vidéo © Picture Flo, 2019



Vue du site en été © Aircapture.eu, 2020

- PHOTOS

Images de l'espace à investir. Ces images peuvent être transmises par courriel sur demande.



FORMULAIRE DE PARTICIPATION - APPEL À PROJETS ARTISTIQUES CACLB 2025

NOM _____ PRÉNOM _____

NATIONALITÉ _____

NOM DU PROJET PROPOSÉ _____

ADRESSE COMPLÈTE _____

TÉLÉPHONE / GSM _____

E-MAIL _____

J'ADHÈRE AUX CONDITIONS DE PARTICIPATION.

Fait à _____

Le _____

Signature _____

À renvoyer pour le 31 mars 2025 au plus tard au

CACLB
Rue du Moulin, 35
6740 ETALLE
BELGIQUE
bureau@caclb.be



Organisation : Centre d'Art Contemporain du Luxembourg Belge

Avec la collaboration de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Wallonie, la Province de Luxembourg, les Communes d'Etalle et de Virton